

# Débat d'orientation budg

Date de transmission de l'acte: 16/02/2026  
Date de reception de l'AR: 16/02/2026  
080-200070936-DE\_2026\_002-DE  
A G E D I

PONTHIEU  
MARQUENTERRE

## Conseil communautaire séance du jeudi 12 février 2026

## Pourquoi un Débat d'Orientation Budgétaire ?

- **Le DOB est une obligation légale dans les communes de plus de 3 500 habitants, les groupements comportant au moins une commune de 3 500 habitants et plus, et dans les départements. La CCPM n'est donc pas concernée, car Rue recense 3087 habitants.**
- **Néanmoins, le volume du budget communautaire (plus de 35.000.000€), le panel des compétences exercées et la place qu'occupe la CCPM en tant qu'acteur économique local, justifient un débat prospectif préparatoire à l'examen du budget.**
- **Ce débat est animé sur la base du rapport d'orientation budgétaire, qui vise à préciser le contexte d'élaboration du budget communautaire, à analyser les résultats antérieurs et à établir une prospective pour permettre aux élus de définir leurs orientations politiques en cohérence avec les ressources de la CCPM.**

# Débat d'orientation budg

Date de transmission de l'acte: 16/02/2026  
Date de reception de l'AR: 16/02/2026  
080-200070936-DE\_2026\_002-DE  
A G E D I

PONTHIEU  
MARQUENTERRE

## Le contexte :

### Un contexte géopolitique incertain et un contexte financier national morose :

- **Prévision d'évolution du PIB de la zone euro en 2026 :** **+1.2 point**
- **Prévision d'évolution du PIB de la France en 2026:** **+0,9 point**
- **Prévision de déficit public / PIB de la France en 2026:** **5,0%**
- **Prévision du volume de dette publique/PIB France en 2025 :** **118,2%**
- **Part des administrations publiques locales dans la dette publique :** **8%**
- **Une contexte géopolitique international de plus en plus imprévisible.**
- **Une instabilité politique nationale et une loi de finance 2026 adoptée par l'article 49.3**

## Les fondamentaux du budget communautaire :

- Un budget globalisé (hors CIAS) réalisé en 2025 à hauteur de 32.257.086 € d'opérations réelles,
- 27,3M€ de fonctionnement et 4,94M€ d'investissement (dont 4,1M€ de dépenses d'équipement)
- Le budget principal représente plus de 99% du budget globalisé.
- Un fonds de roulement conséquent (plus de 6.770.000 € fin 2025).
- Une épargne brute représentant 9,4% des RRF en 2025.

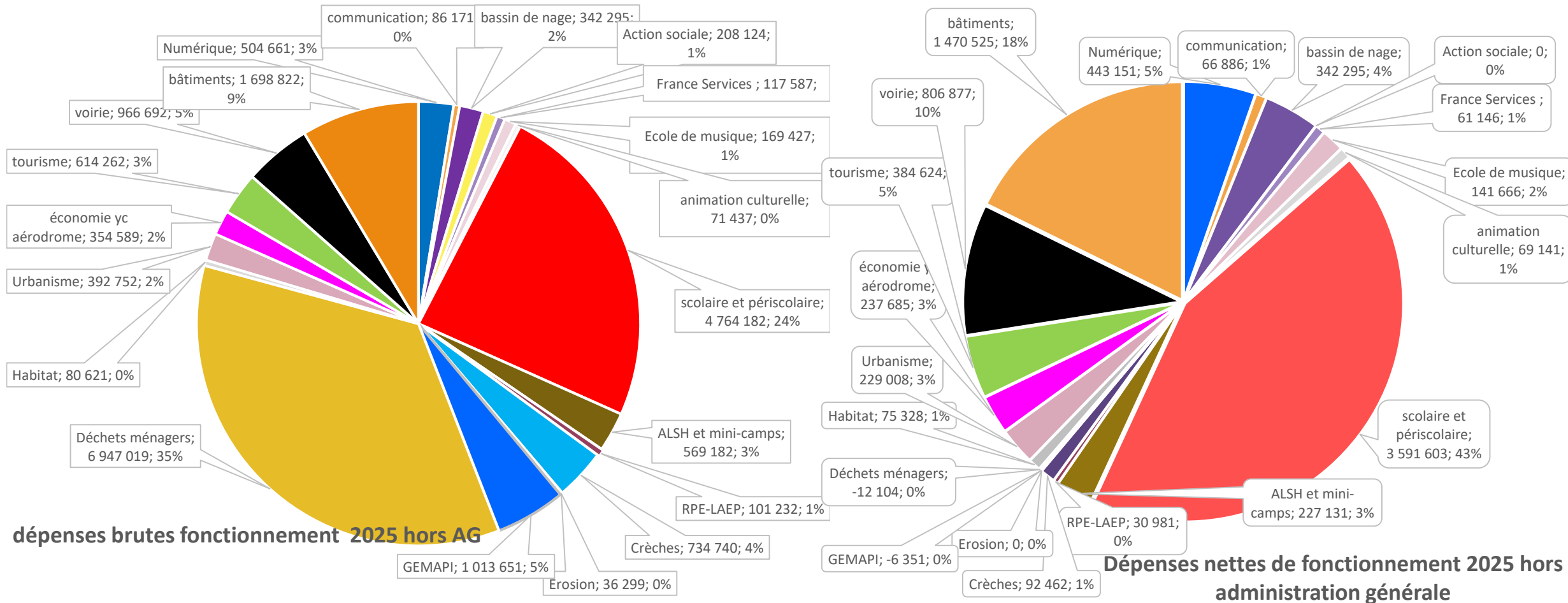
# Débat d'orientation budgétaire

Date de transmission de l'acte: 16/02/2026  
 Date de réception de l'AR: 16/02/2026  
 080-200070936-DE\_2026\_002-DE  
 A G E D I

PUNTHIEU  
 MARQUENTERRE

## Le CA 2025, la section de fonctionnement :

Ventilation par poste analytique : quels sont les principaux centres de coût ?



# Débat d'orientation budg

Date de transmission de l'acte: 16/02/2026  
Date de reception de l'AR: 16/02/2026  
080-200070936-DE\_2026\_002-DE  
A G E D I

PUNTHIEU  
MARQUENTERRE

## Le CA 2025, la section de fonctionnement :

Ventilation par poste analytique : quels sont les principaux centres de coût ?

■ **Les plus importants centres de coûts hors AG, après déduction des recettes affectées, sont:**

- Le scolaire et le périscolaire représentent 43% des charges nettes de fonctionnement (+1)
- L'entretien des bâtiments représente 18% des charges nettes de fonctionnement (+4)
- L'entretien de la voirie représente 10% des charges nettes de fonctionnement (-2)
- Le numérique représente 5% des charges nettes de fonctionnement : (=)
- La promotion touristique représente 5% des charges nettes de fonctionnement (-1)

■ Ces 5 compétences représentent 81% des dépenses de fonctionnement nettes des recettes affectées en 2025; leur dynamique est donc particulièrement impactante sur le budget et les finances communautaires.

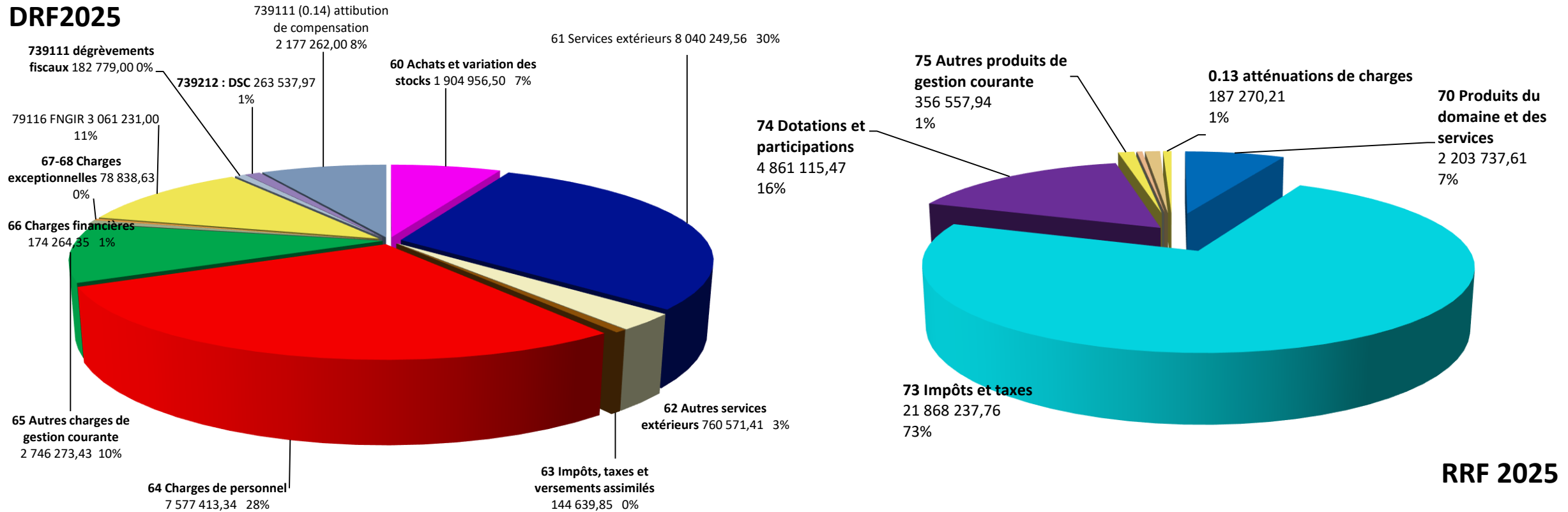
■ **La compétence « déchets ménagers » représente 35% des charges brutes de la section de fonctionnement mais 0% des charges nettes suite aux mesures intervenues lors du BP 2025 (-5). Cette compétence obligatoire représente un enjeu majeur d'équilibre budgétaire.**

# Débat d'orientation budg

Date de transmission de l'acte: 16/02/2026  
 Date de réception de l'AR: 16/02/2026  
 080-200070936-DE\_2026\_002-DE  
 A G E D I

PUNTHIEU  
 MARQUENTERRE

## Le CA 2025, la section de fonctionnement : Ventilation par chapitres comptables :



## Le CA 2025, la section de fonctionnement : Ventilation par chapitres:

- **Les principaux postes de dépenses :**
  - **Les services extérieurs (61) =30% des DRF (-1).** Pour 80% ce sont des contrats de prestations de services dont:
    - 6.366.491 €, soit 79%** du chapitre 61 (+3) pour la **collecte et le traitement des déchets et 842.665€ soit 10%** du chapitre 61 (-3) pour les dépenses d'**entretien de voirie.**
  - **Les charges de personnel (64) = 28% des DRF (+2).**
  - **Les transferts financiers vers l'Etat (79) ou les communes (739) = 20% des DRF (-2).**
  - **Les autres charges de gestion courante (65)** regroupent les participations et subventions aux organismes partenaires (syndicats mixtes) et associations = **10% des DRF (+1).**
  - **Les achats (60) et charges diverses du fonctionnement (62) =7% DRF(-3).**
- **Le budget de fonctionnement c'est en gros 1/3 RH et achats, 1/3 dépenses de transfert et 1/3 de prestations de services**

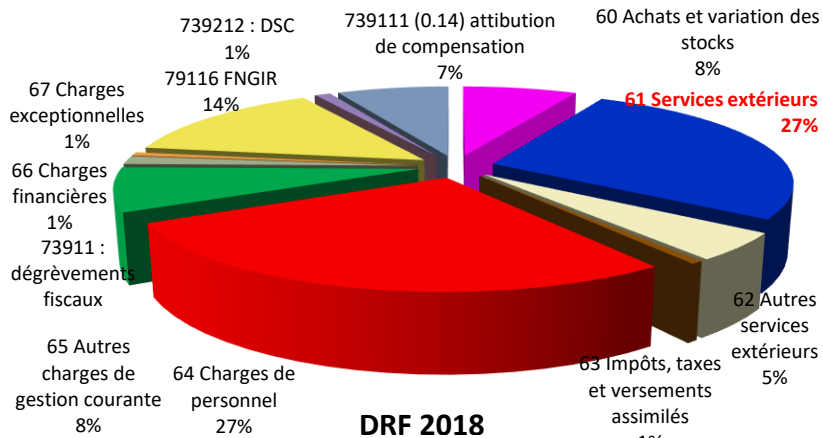
# Débat d'orientation budg

Date de transmission de l'acte: 16/02/2026  
 Date de réception de l'AR: 16/02/2026  
 080-200070936-DE\_2026\_002-DE  
 A G E D I

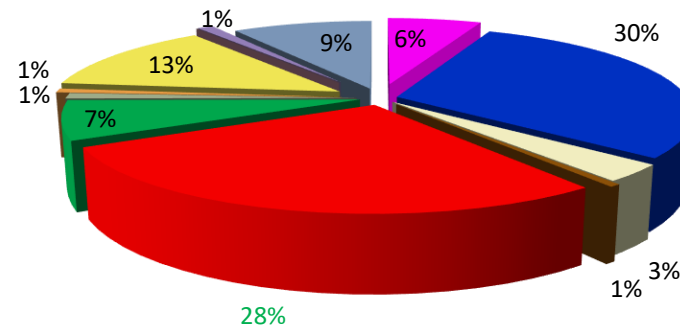
PUNTHIEU  
 MARQUENTERRE

## Le CA 2025, la section de fonctionnement : Dépenses

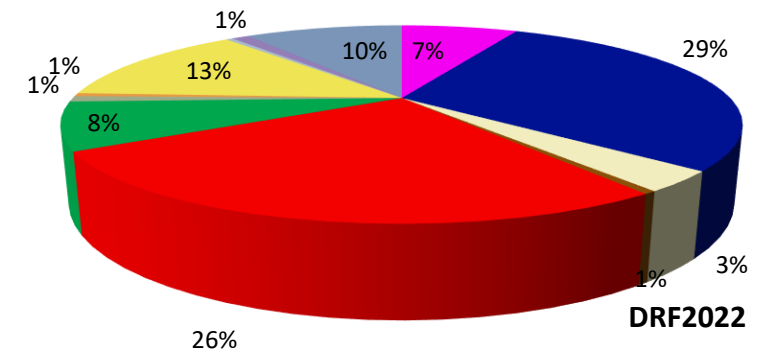
Ventilation par chapitres comptables : Stabilité globale sur 7 ans de la répartition structurelle des charges de fonctionnement



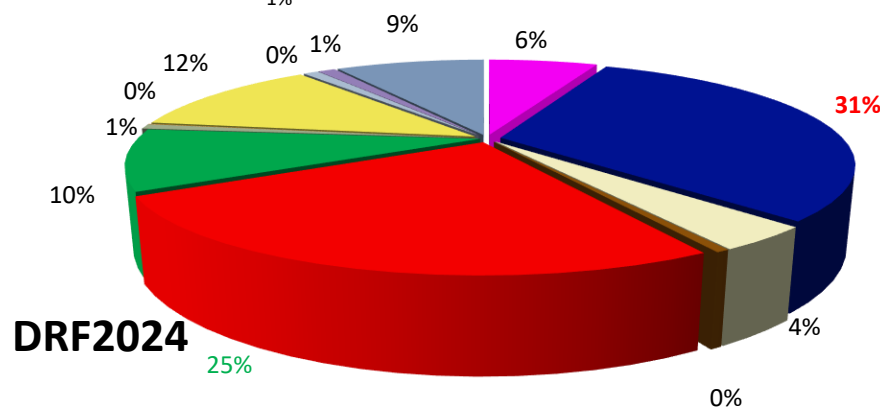
DRF 2018



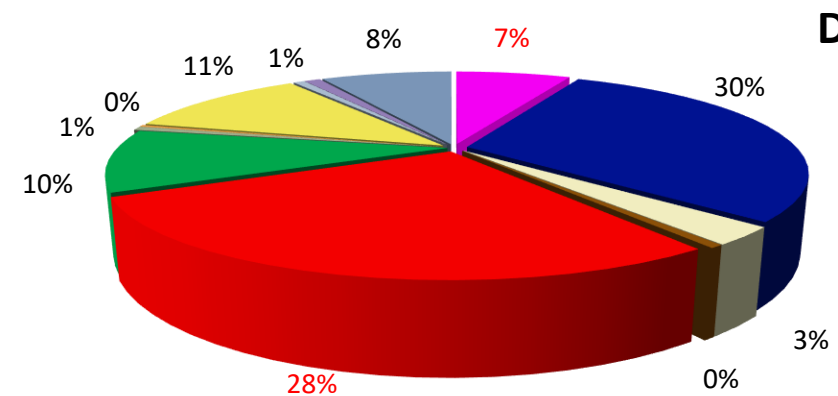
DRF 2020



DRF2022



DRF2024



DRF2025

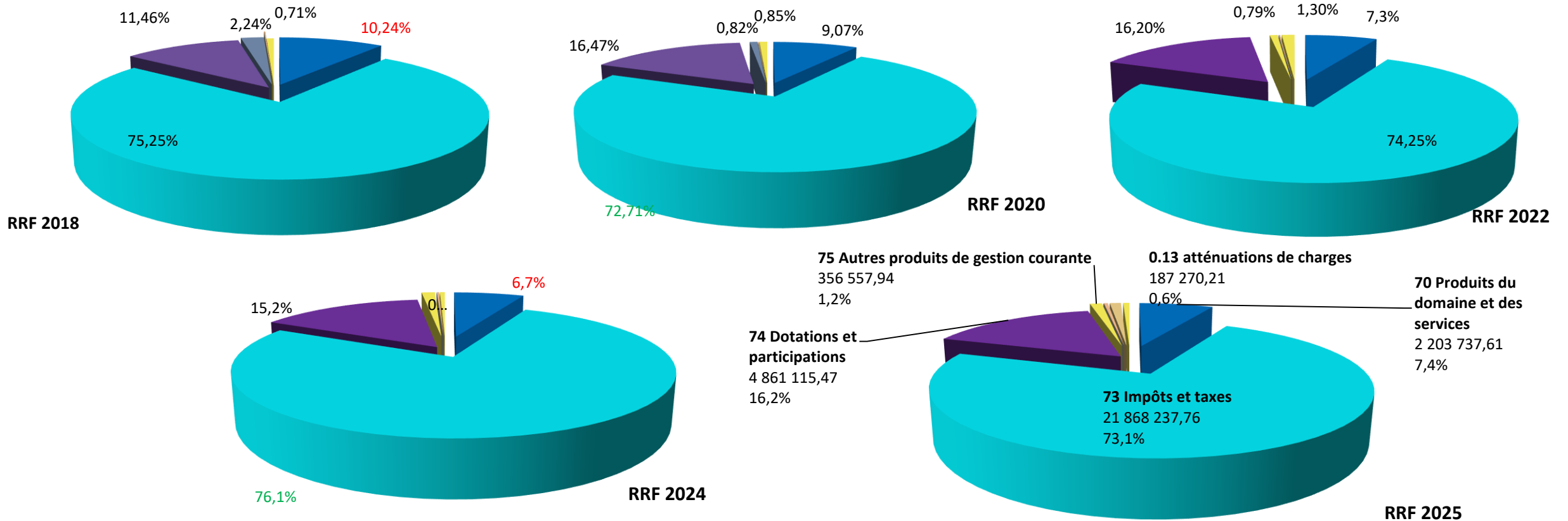
# Débat d'orientation budg

Date de transmission de l'acte: 16/02/2026  
 Date de reception de l'AR: 16/02/2026  
 080-200070936-DE\_2026\_002-DE  
 A G E D I

PONTHIEU  
 MARQUENTERRE

## Le CA 2025, la section de fonctionnement : Recettes

Ventilation par chapitres comptables : Stabilité globale sur 7 ans de la répartition structurelle des recettes de fonctionnement



# Débat d'orientation budg

Date de transmission de l'acte: 16/02/2026  
Date de reception de l'AR: 16/02/2026  
080-200070936-DE\_2026\_002-DE  
A G E D I

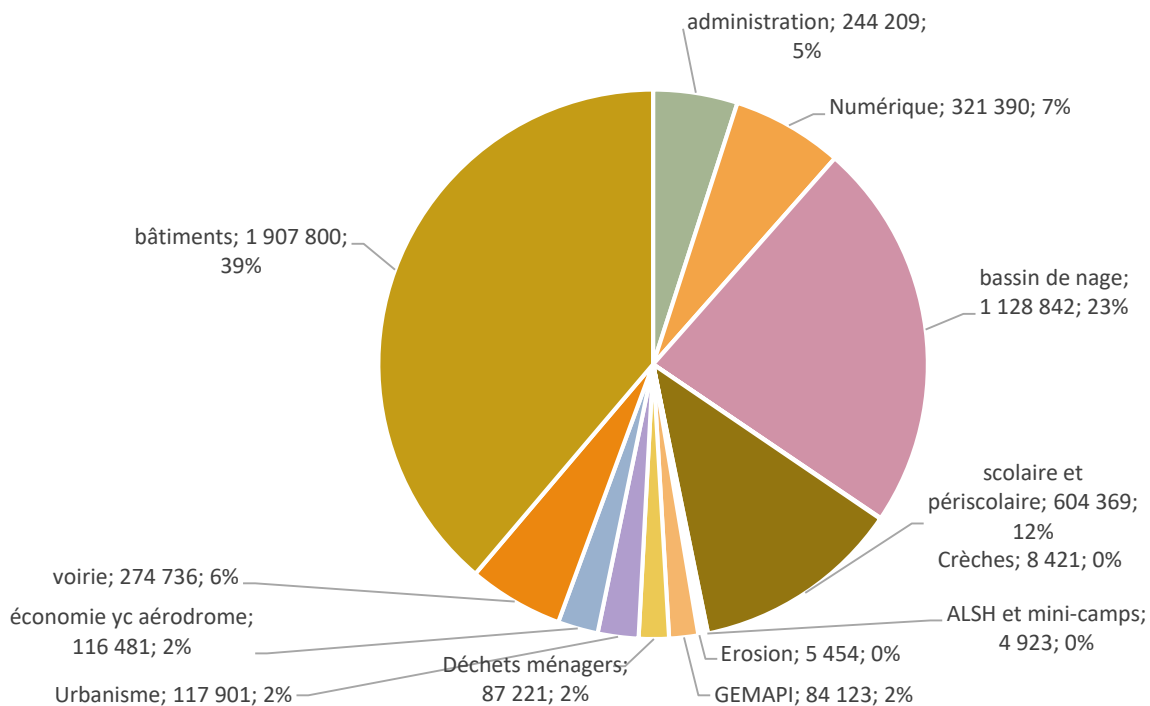
PUNTHIEU  
MARQUENTERRE

## Le CA 2025, la section d'investissement:

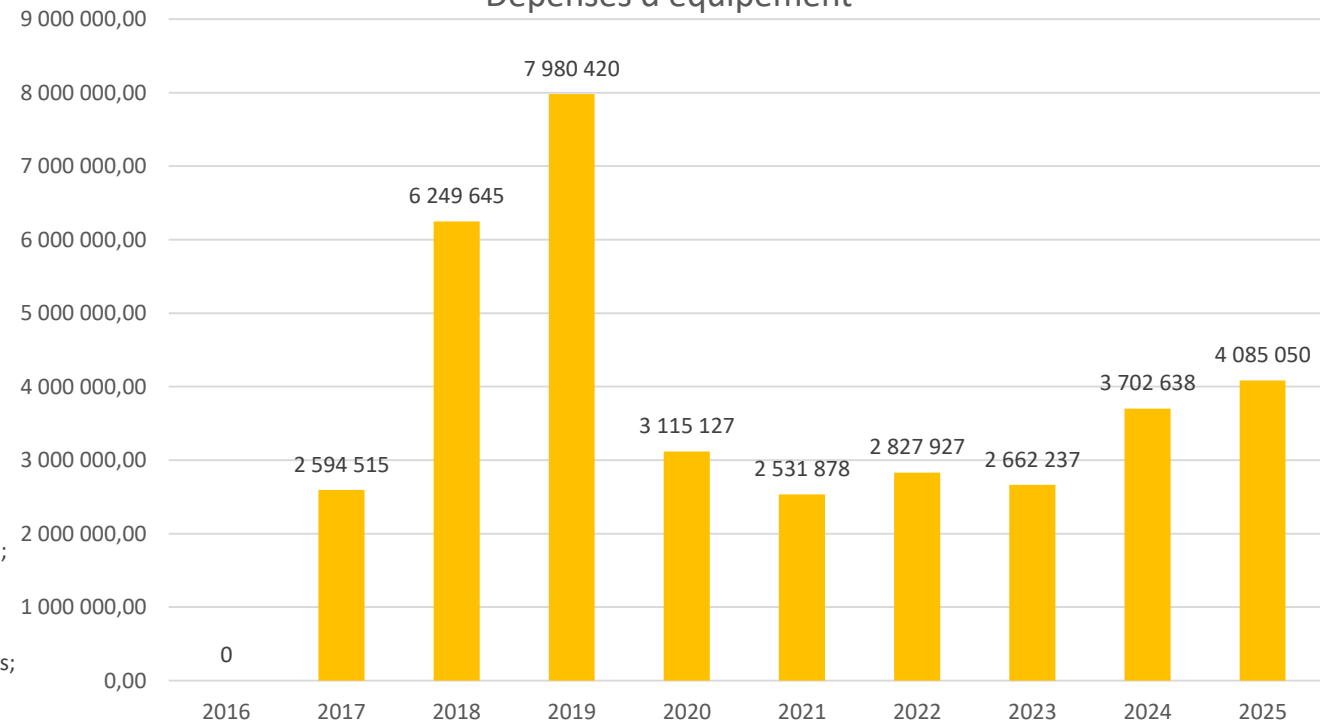
**4,9M€ de DRI en 2025 dont 4,08M€ de dépenses d'équipement; 0,93M€ de RRI (Subventions+FCTVA)**

**Ventilation analytique : Le poste « bâtiments » hors bassin de nage concerne en quasi-totalité la compétence scolaire.**

Dépenses brutes d'investissement 2025



Dépenses d'équipement

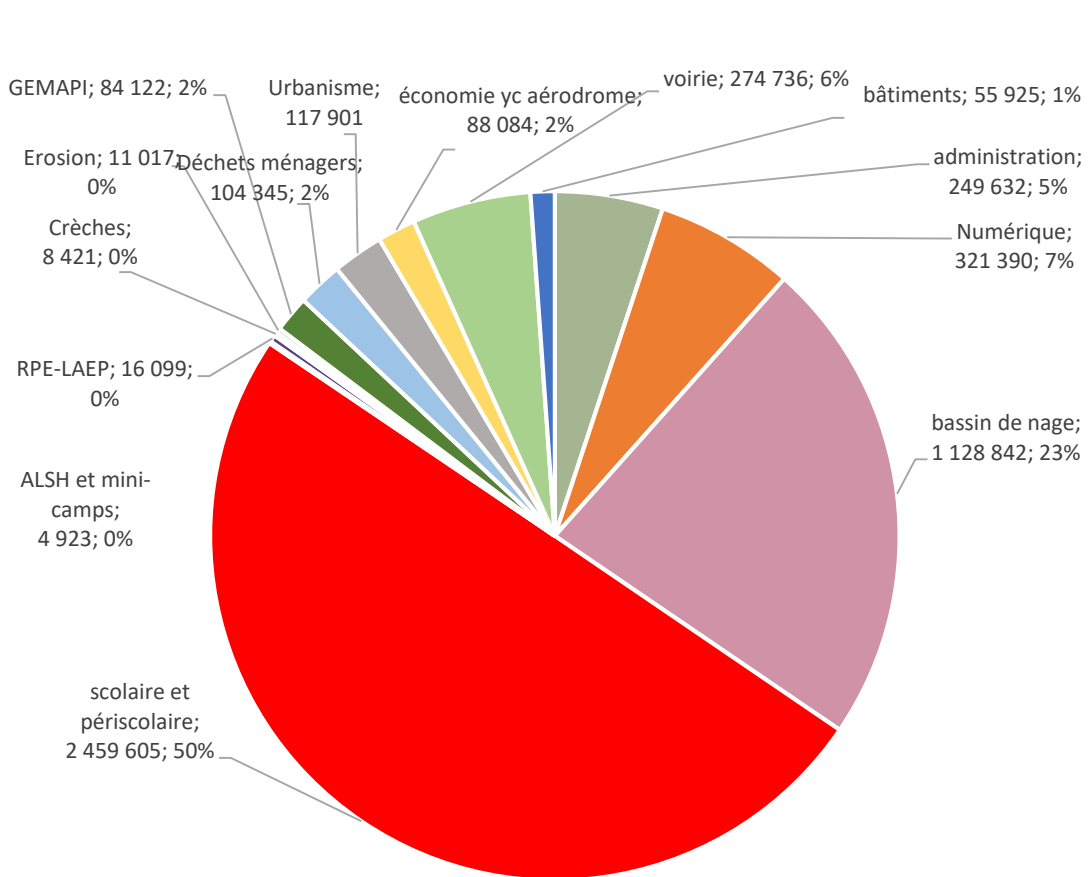


# Débat d'orientation budgétaire

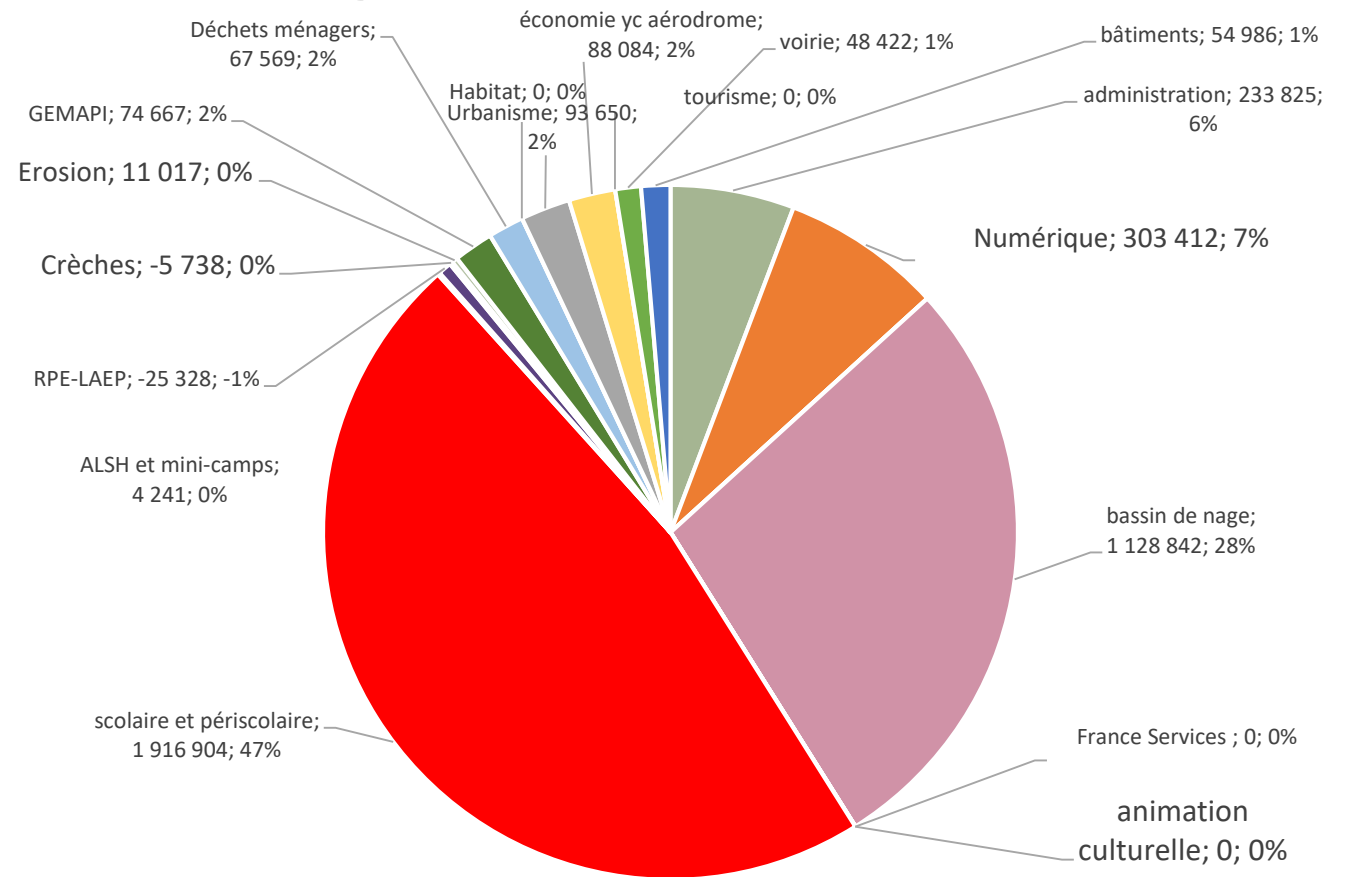
Date de transmission de l'acte: 16/02/2026  
 Date de réception de l'AR: 16/02/2026  
 080-200070936-DE\_2026\_002-DE  
 A G E D I



## Le CA 2025, la section d'investissement : Prédominance de la compétence scolaire et périscolaire et solde du bassin de nage



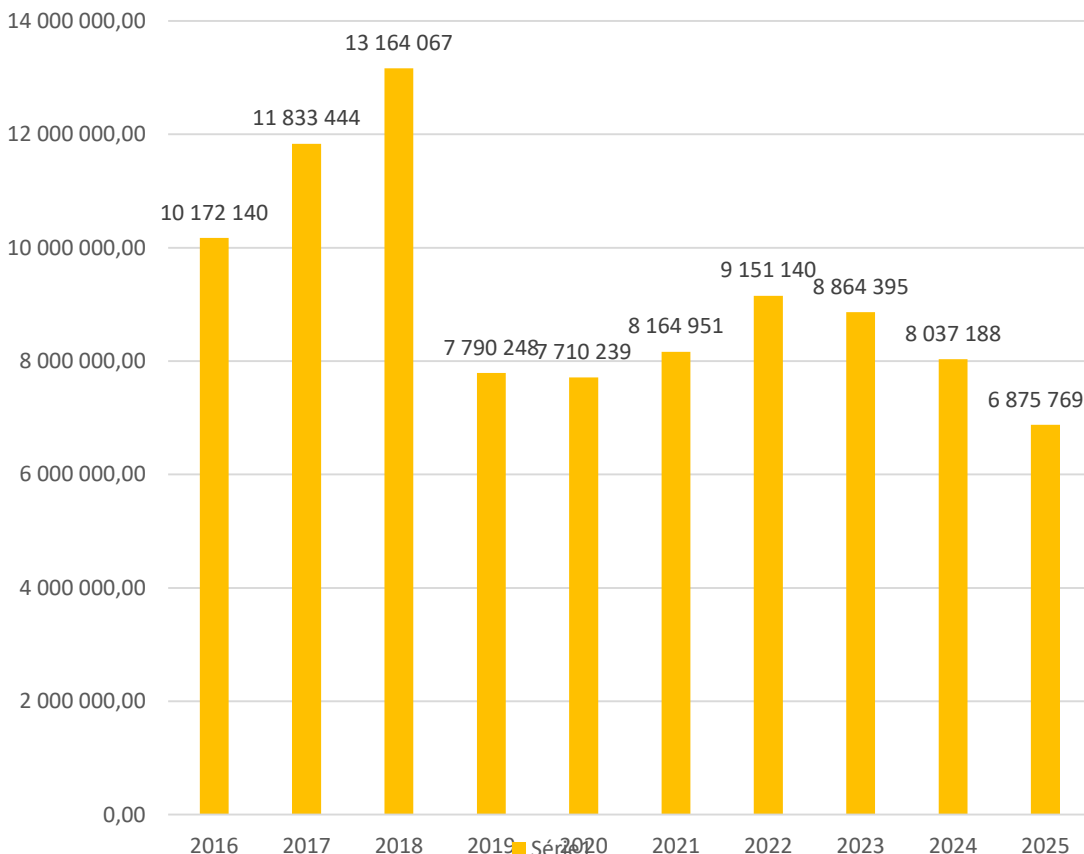
Dépenses brutes d'investissement 2025 bâtiments reventilés



Dépenses d'investissement 2025 nettes des recettes affectées avec dépenses bâtiments reventilées

## Les tendances structurelles : Le fonds de roulement

Evolution du fonds de roulement (budget principal)



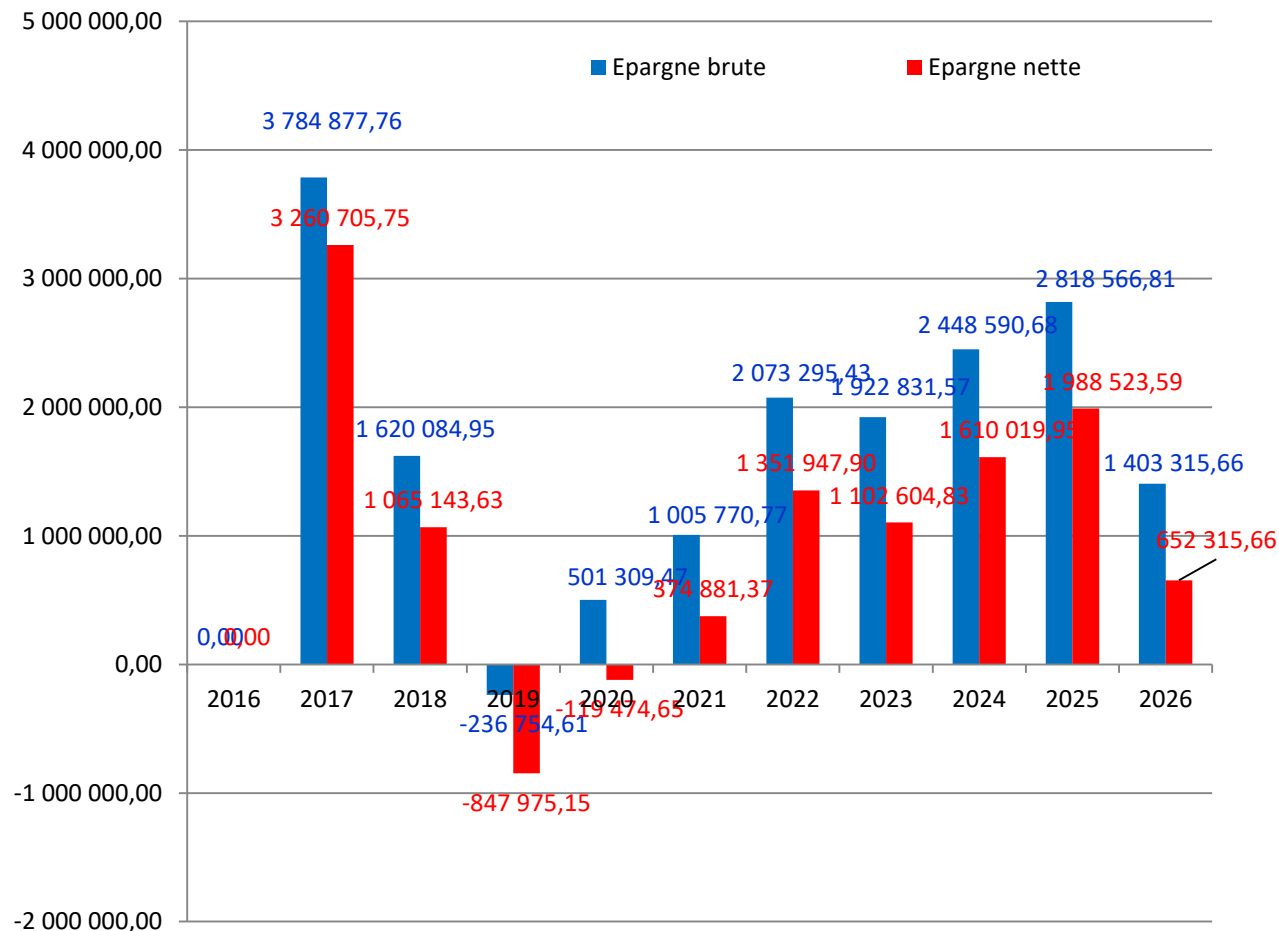
- Le Fonds de roulement constitue la somme cumulée des recettes dont ont été soustraites toutes les charges. Il fluctue chaque année en fonction du résultat de l'exercice.
- Le fonds de roulement est alimenté par l'épargne brute issue du résultat de la section de fonctionnement et par les recettes d'investissement (emprunt, subventions et FCTVA); il est grevé par les dépenses d'équipement et le remboursement de la dette.
- Le fonds de roulement communautaire est important, ce qui donne de la latitude pour investir si on maintient la CAF à son niveau actuel.
- En 2025 il aura été consommé à hauteur de 1.161K€ du fait de la montée en puissance des dépenses d'investissement sans renouvellement de la dette.

# Débat d'orientation budg

Date de transmission de l'acte: 16/02/2026  
Date de réception de l'AR: 16/02/2026  
080-200070936-DE\_2026\_002-DE  
A G E D I

PUNTHIEU  
MARQUENTERRE

## Les tendances structurelles : Une CAF modeste et fragile



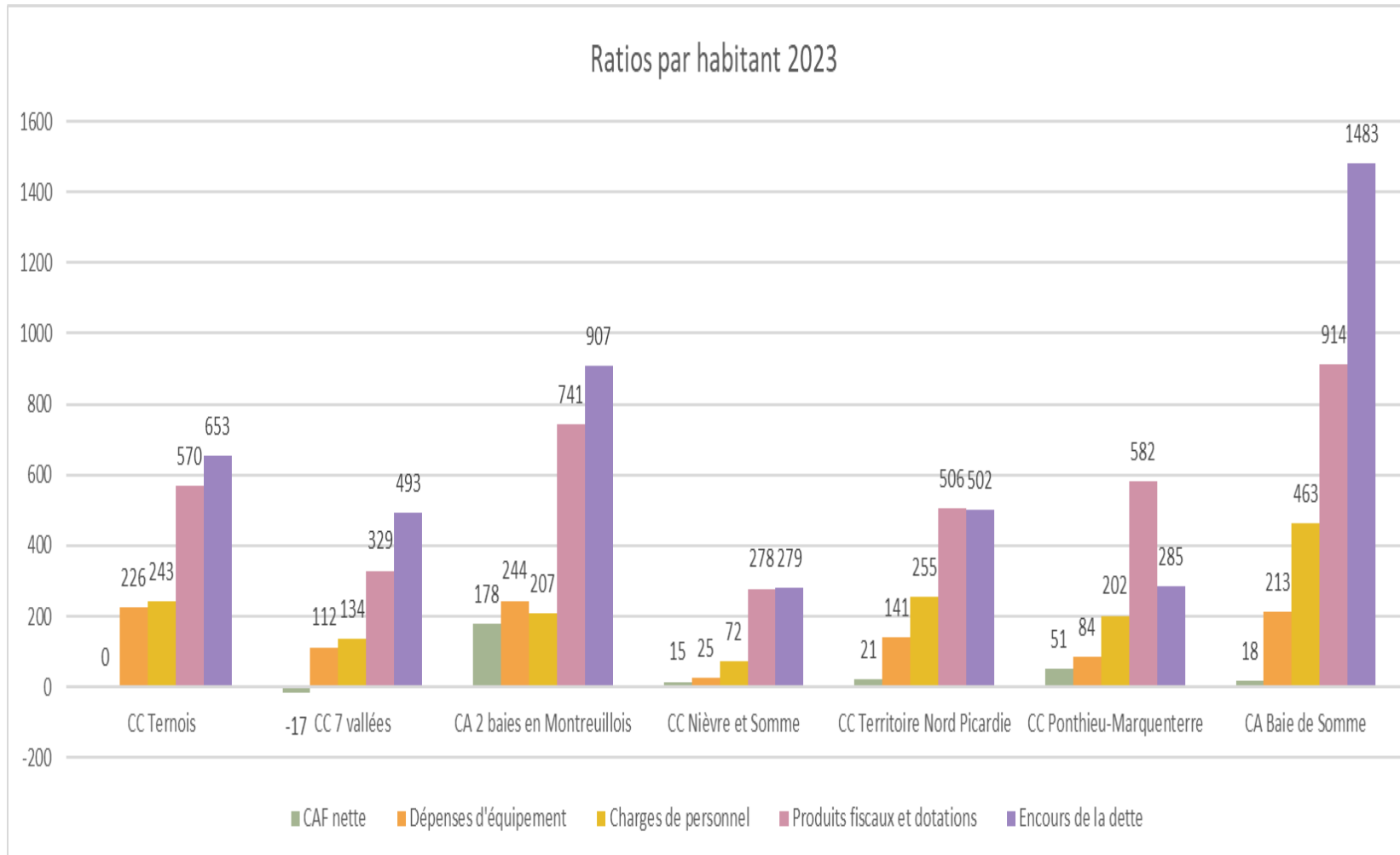
- La capacité d'autofinancement désigne l'ensemble des ressources internes générées par la collectivité dans le cadre de son activité permettant d'assurer son financement.
- Elle se traduit par l'épargne brute (RRF-DRF) et par l'épargne nette (EB – remboursement du capital de l'annuité d'emprunt).
- Cette épargne nette, ajoutée aux subventions d'équipement, au FCTVA et à l'emprunt permet de réaliser les investissements de la CCPM.
- Si le niveau d'investissement dépasse cet ensemble de ressources, il y a consommation du fonds de roulement.
- Le maintien de la CAF est un enjeu majeur pour la CCPM
- En 2025 la CAF est en augmentation du fait d'éléments conjoncturels (cession foncière, reprise sur provision...) et de choix politiques de gestion (OM, voirie)

# Débat d'orientation budgétaire

Date de transmission de l'acte: 16/02/2026  
Date de réception de l'AR: 16/02/2026  
080-200070936-DE\_2026\_002-DE  
A G E D I

PONTHIEU  
MARQUENTERRE

## Les tendances structurelles : La CCPM comparée à ses voisins



- Une surface financière assez modeste
- Des dépenses d'équipement mesurées, limitées par la surface financière et la CAF.
- Des charges de personnel d'un niveau relativement modeste au regard du panel de compétences facultatives exercées.
- Une CAF nette supérieure à la moyenne des EPCI voisins mais faible par rapport à la moyenne nationale et aux besoins d'équipement et fragilisée par l'augmentation des DRF.
- Un endettement très modéré : Capital restant dû au 01.01.2026: 7.842.945€ =236€ / habitant DGF (population 33127)

## Les tendances structurelles : Analyse :

- Un socle financier confortable avec un FDR de 6,8 M€, ramené à 6,4 M€ après déduction des engagements restants sur le PAPI (468K€) et des RAR positifs en 2025.
- Un taux d'épargne 2025 (EB/RRF) qui reste faible de 9,94 % quand la moyenne des EPCI en France était à 19% en 2023
- Un volume de dépenses d'équipement qui devient cohérent avec la surface financière de l'EPCI (4.085K€).
- Une augmentation 2025 du taux d'épargne lié à des choix politiques (augmentation TEOM et RS, modération des dépenses d'entretien de voirie) et à des éléments conjoncturels (cession dernier terrain ZAE, reprise sur provision Papi de 333K€),
- Un endettement modeste et maîtrisé : Taux d'endettement (dette / RRF) de 26% (moyenne EPCI: 79,7% 2023)  
Délai de désendettement (Dette/EB) : 2 ans et 9mois.
- **Le point de vigilance principal réside dans le maintien de la capacité d'autofinancement communautaire. En effet, l'amélioration 2025 est conjoncturelle et ne doit pas masquer les tendances de fond qui vont vers une augmentation plus rapide des DRF que celle des RRF. Cette évolution conditionnera à l'avenir la capacité d'investissement de la CCPM.**

# Débat d'orientation budg

Date de transmission de l'acte: 16/02/2026  
Date de reception de l'AR: 16/02/2026  
080-200070936-DE\_2026\_002-DE  
A G E D I

PUNTHIEU  
MARQUENTERRE

## Les tendances structurelles : Analyse :

Evaluation de la capacité d'investissement de la CCPM avec un objectif de 4M€ TTC de dépenses d'équipement / an, basée sur des perspectives de taux de subvention moyens revus à la baisse de 40 à 30%

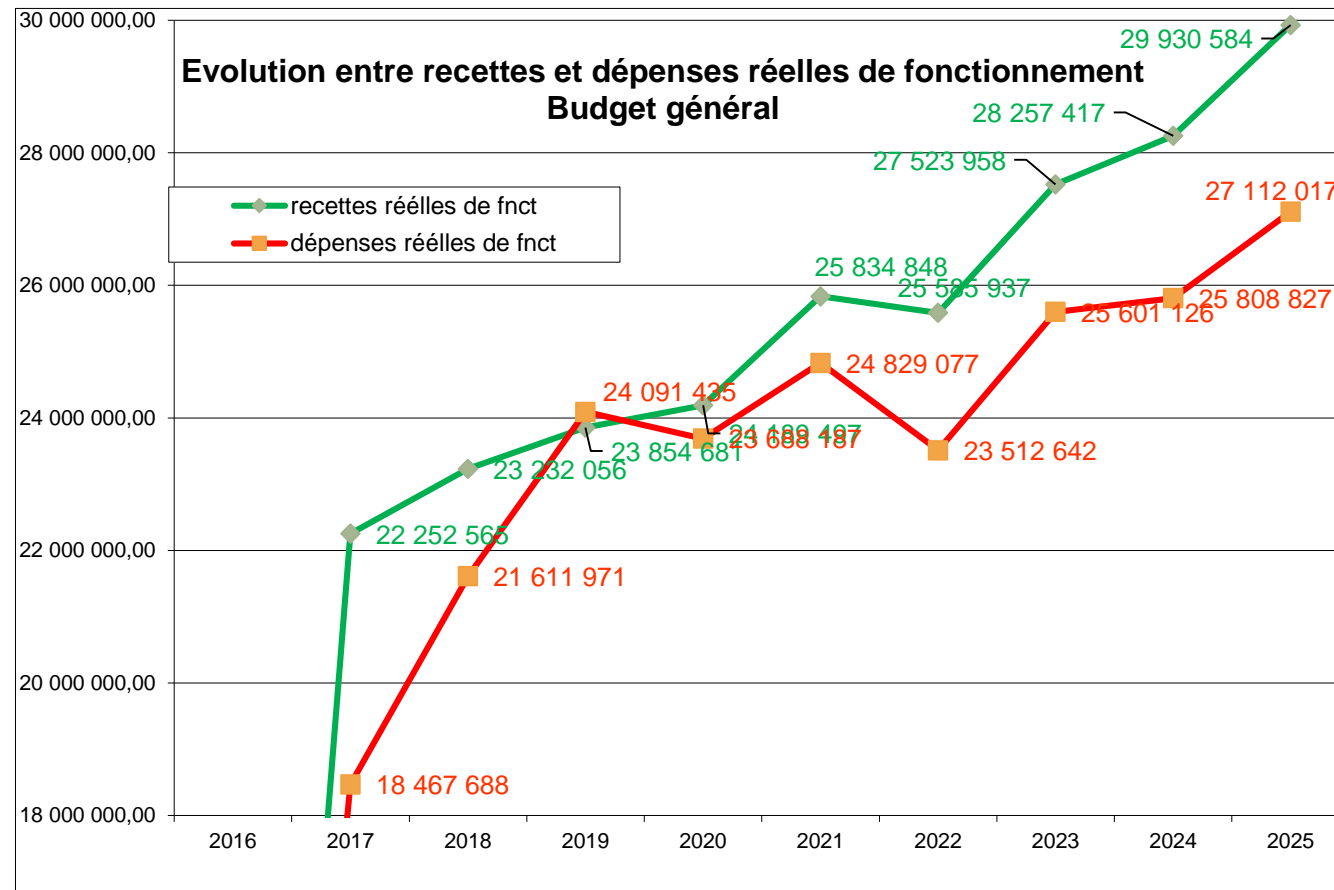
- Une CAF nette (épargne nette) de 1.600.000 € / an génère une capacité d'investissement a minima de 4.000.000 €TTC en intégrant :
  - 1000 K€ de subvention (30% sur le HT)
  - 600 K€ de FCTVA
  - 800 K€ d'emprunt couvrant le remboursement annuel (maintien de la dette au niveau actuel).

# Débat d'orientation budg

Date de transmission de l'acte: 16/02/2026  
Date de reception de l'AR: 16/02/2026  
080-200070936-DE\_2026\_002-DE  
A G E D I

PUNTHIEU  
MARQUENTERRE

## Les tendances structurelles : L'érosion prévisible de la CAF



- EB = RRF-DRF
- EN = EB-remboursement de l'annuité en capital
- Les prévisions 2025 étaient défavorables du fait de l'évolution marquée des demandes budgétaires. Les choix opérés en matière de TEOM (+318K€), de modération des charges d'entretien des VRD (-143K€) ont permis de juguler la dégradation de la CAF qui a par ailleurs bénéficié de deux éléments conjoncturels avec la reprise partielle de la provision Gemapi (333K€) et le produit de la cession du dernier terrain de la ZAE de l'aérodrome (128K€).
- Pour 2026, sans être alarmiste et en considérant qu'il n'est pas proposé de mesure fiscale supplémentaire, la perspective budgétaire de dégradation de l'épargne est d'environ -1.300 K€, ce qui amènerait l'épargne nette à 652 K€, soit plus vraisemblablement 1.000.000 € compte tenu du mécanisme de prudence budgétaire.
- Le décalage entre l'EN constatée et les 1.600.000 € d'EN nécessaire au rythme actuel des dépenses d'équipement accroîtra la consommation du fonds de roulement.

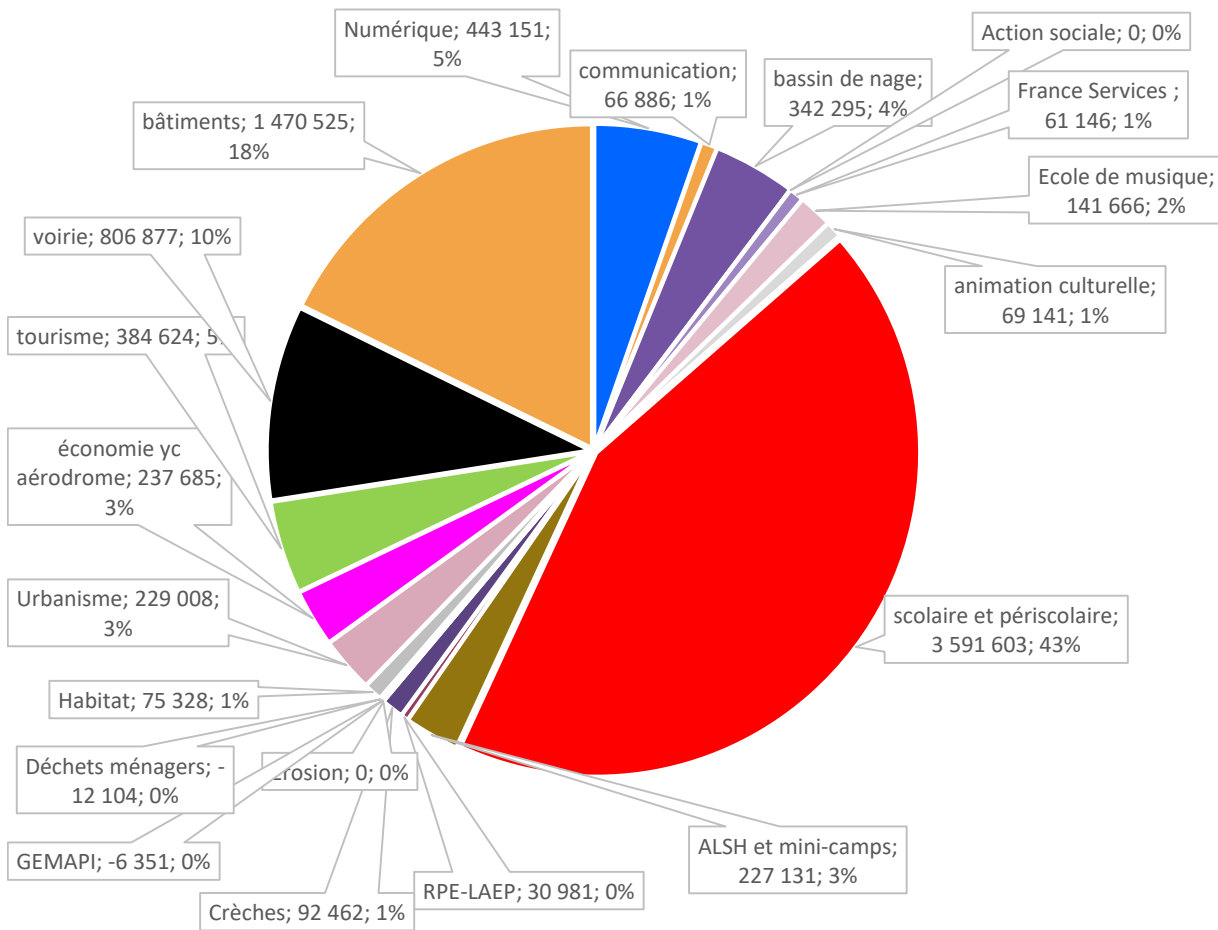
# Débat d'orientation budg

Date de transmission de l'acte: 16/02/2026  
 Date de reception de l'AR: 16/02/2026  
 080-200070936-DE\_2026\_002-DE  
 A G E D I

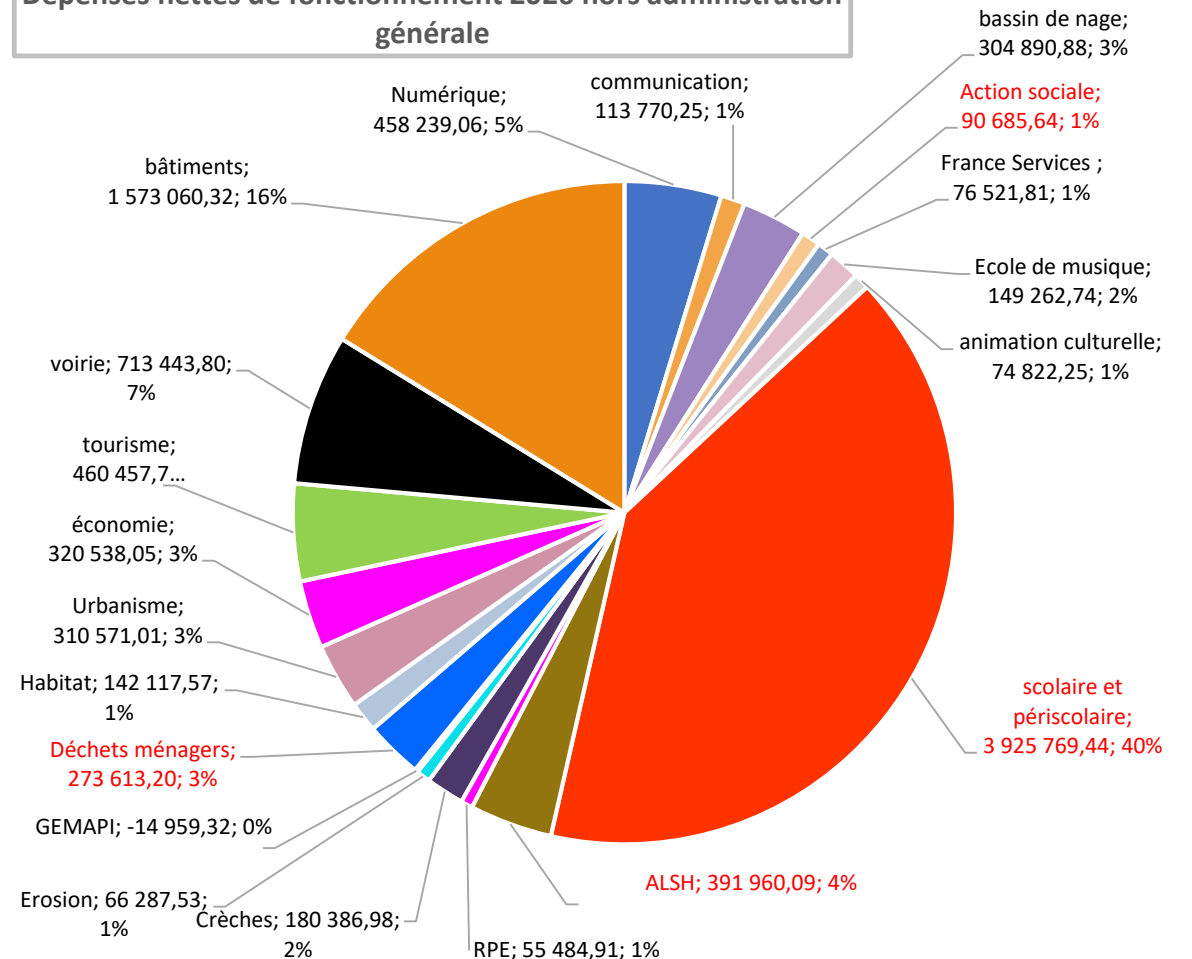
PUNTHIEU  
 MARQUENTERRE

## La demande budgétaire 2026 : Dépenses nettes de fonctionnement

Dépenses nettes de fonctionnement 2025 hors administration générale



Dépenses nettes de fonctionnement 2026 hors administration générale



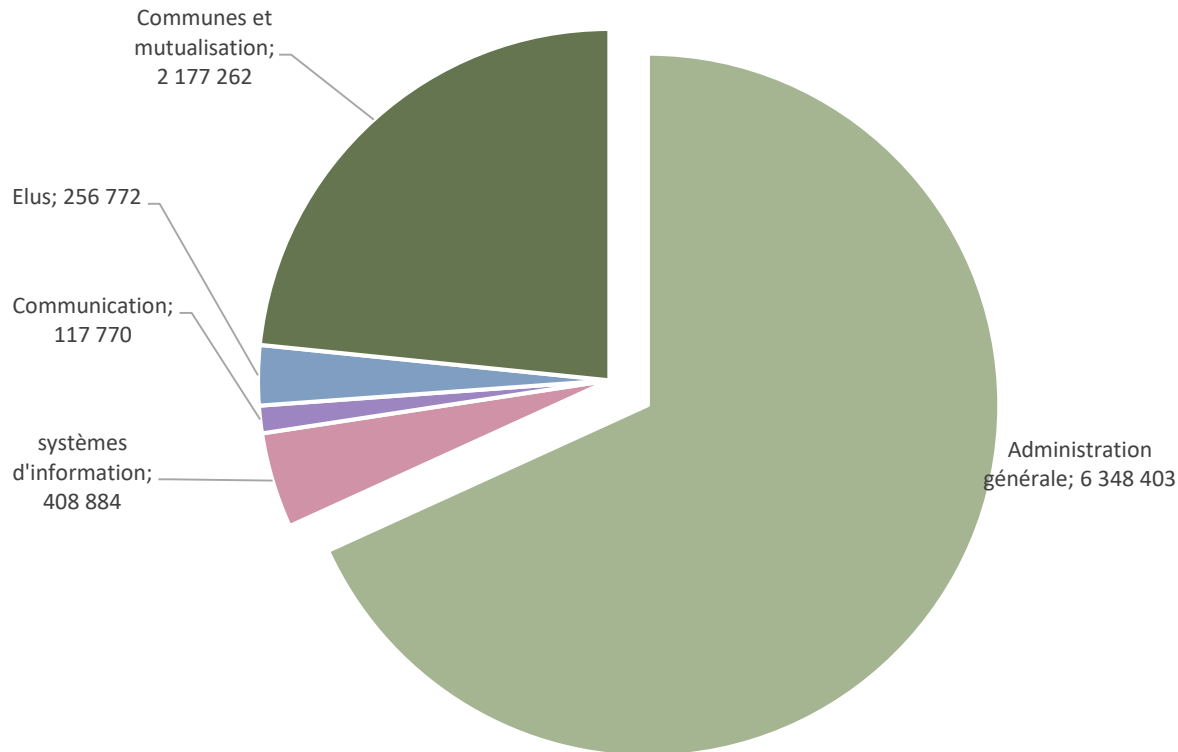
# Débat d'orientation budgétaire

Date de transmission de l'acte: 16/02/2026  
Date de reception de l'AR: 16/02/2026  
080-200070936-DE\_2026\_002-DE  
A G E D I

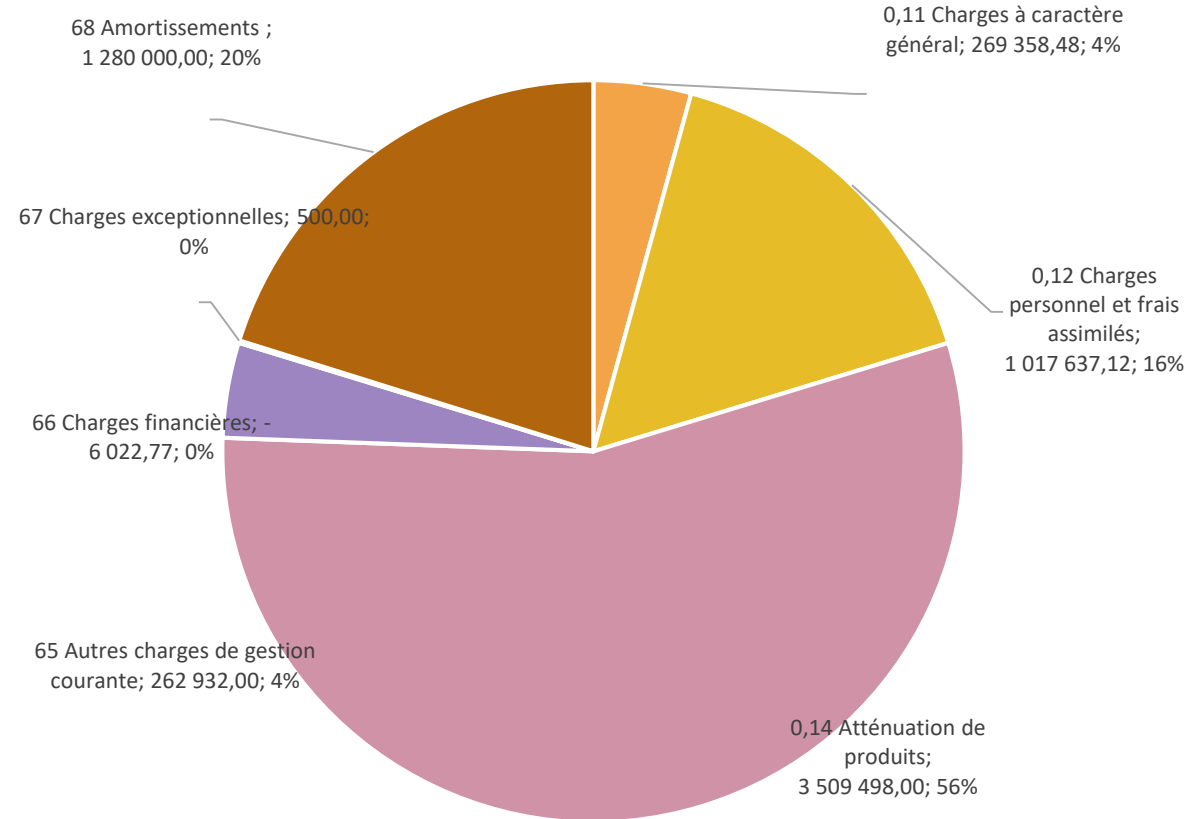
PUNTHIEU  
MARQUENTERRE

## La demande budgétaire 2025 : Ventilation administration générale

Ventilation Administration DF BP 2026



DF AG BP2026

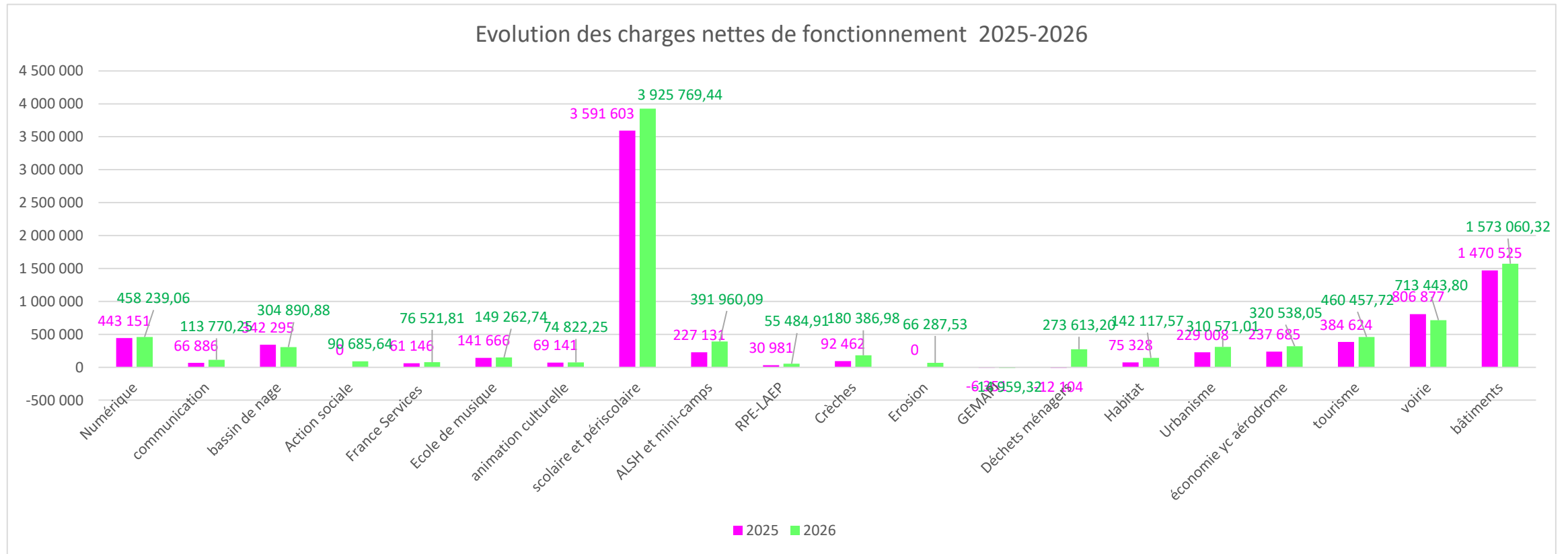


# Débat d'orientation budgétaire

Date de transmission de l'acte: 16/02/2026  
Date de reception de l'AR: 16/02/2026  
080-200070936-DE\_2026\_002-DE  
A G E D I

PONTHIEU  
MARQUENTERRE

## La demande budgétaire 2026 : Les principales augmentations :

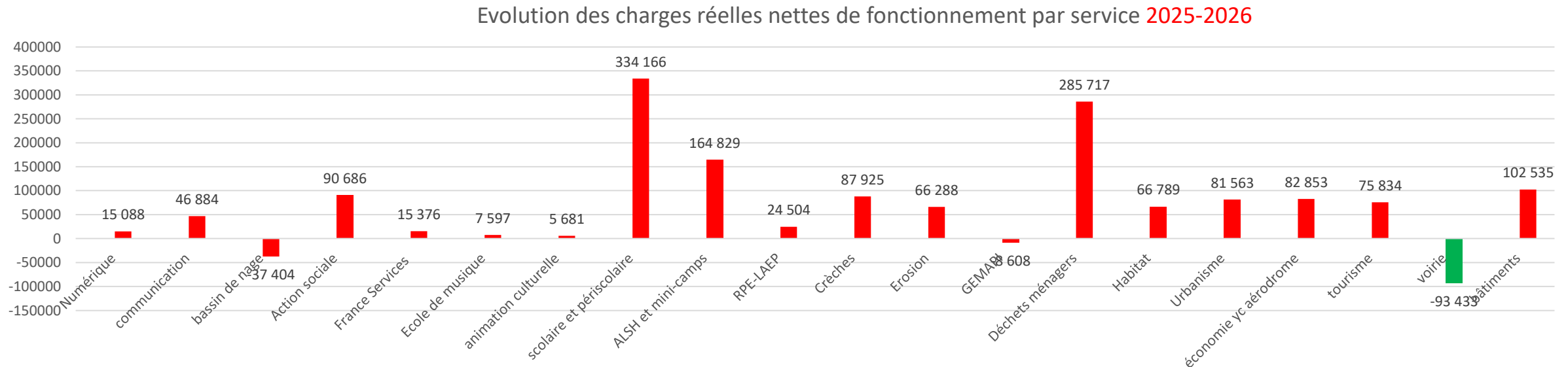


# Débat d'orientation budgétaire

Date de transmission de l'acte: 16/02/2026  
Date de réception de l'AR: 16/02/2026  
080-200070936-DE\_2026\_002-DE  
A G E D I

PUNTHIEU  
MARQUENTERRE

## La demande budgétaire 2026 : les principales augmentations des charges de fonctionnement nettes.



- Scolaire et périscolaire : GVT, Suppression de la subvention régionale au transport (70K€), frais de scolarité (15K€), participation écoles privées (10K€).
- Déchets ménagers : Evolution des prix des prestations sans nouvelle compensation fiscale sur les recettes
- ALSH : GVT, Revalorisation des rémunérations (50K€), suppression des subventions aux « colos apprenantes » (30K€), prix des repas, marge (30K€)
- Bâtiments : Plan de patrimoine et maintenance
- Action sociale : Couverture déficit budget MARPA

# Débat d'orientation budg

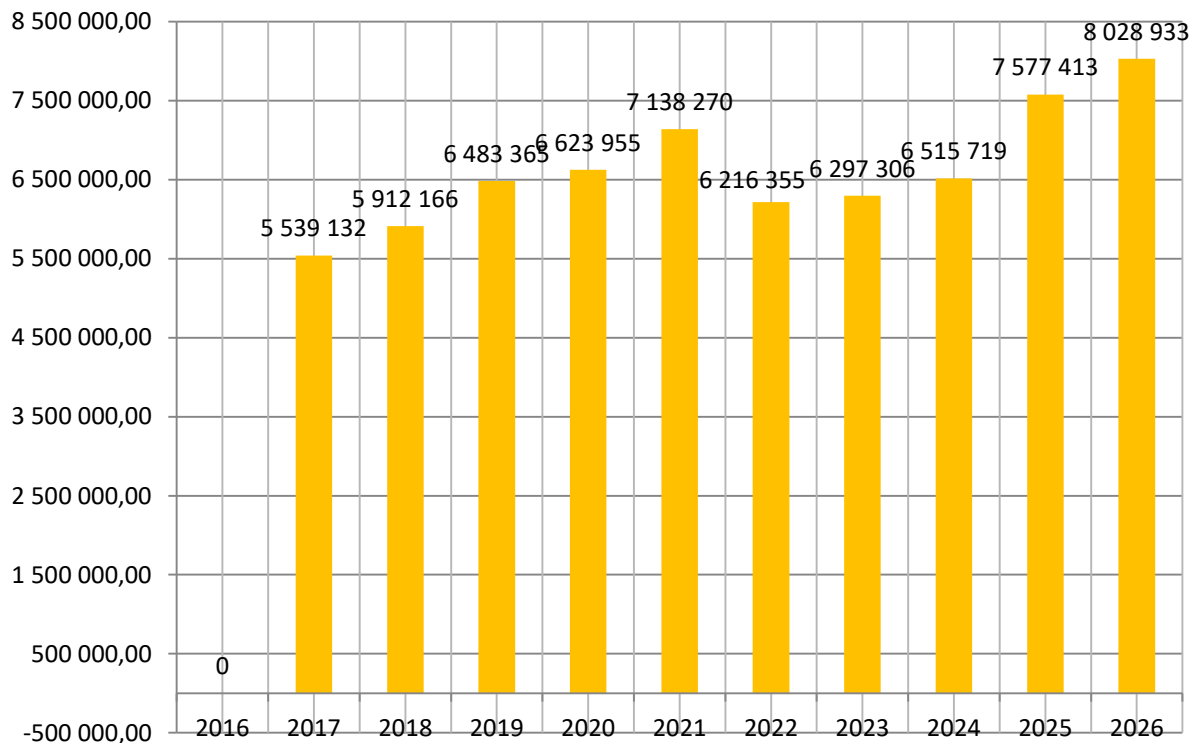
Date de transmission de l'acte: 16/02/2026  
Date de reception de l'AR: 16/02/2026  
080-200070936-DE\_2026\_002-DE  
A G E D I

PUNTHIEU  
MARQUENTERRE

## La demande budgétaire 2026 : les principales augmentations des charges de fonctionnement nettes.

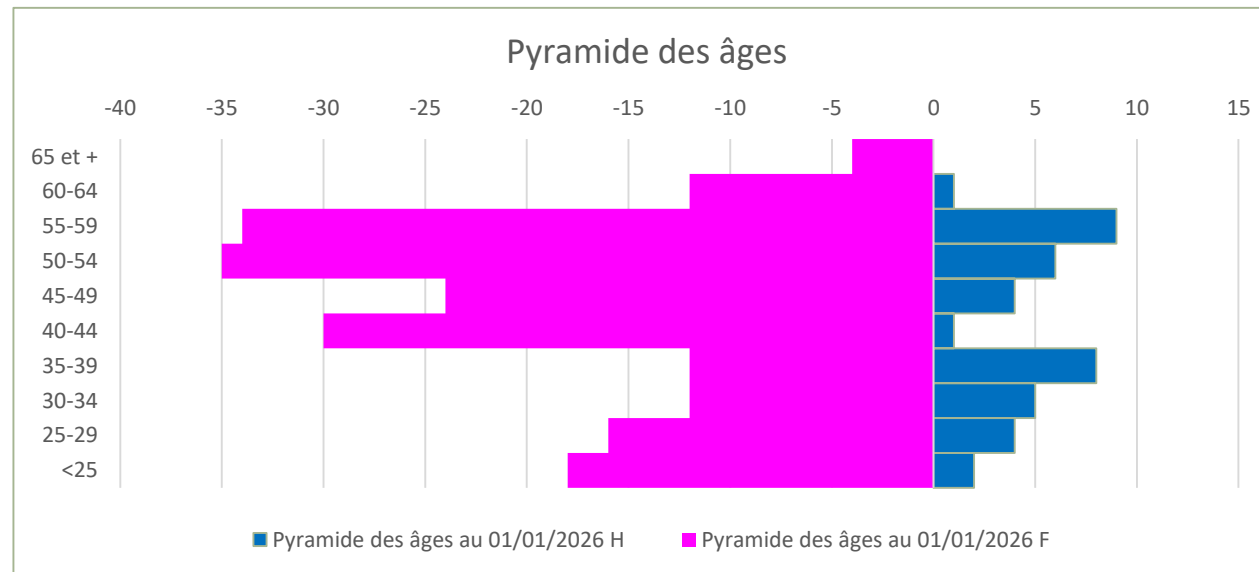
### compte 64 charges de personnel (BG)

2022 externalisation personnel CIAS et 2025 réintégration personnel crèches dans BG



Une augmentation des charges de personnel en 2026 générée par :

- Le GVT avec une pyramide des âges spécifique
- Le transfert de 6 postes en restauration scolaire
- La revalorisation des emplois non permanents ALSH
- Les recrutements budgétisés sur les postes vacants (chargé d'opération, EJE, saisonniers déchetteries ...)
- L'indemnité différentielle suite revalorisation du SMIC
- L'augmentation des cotisations CNRACL et URSSAF



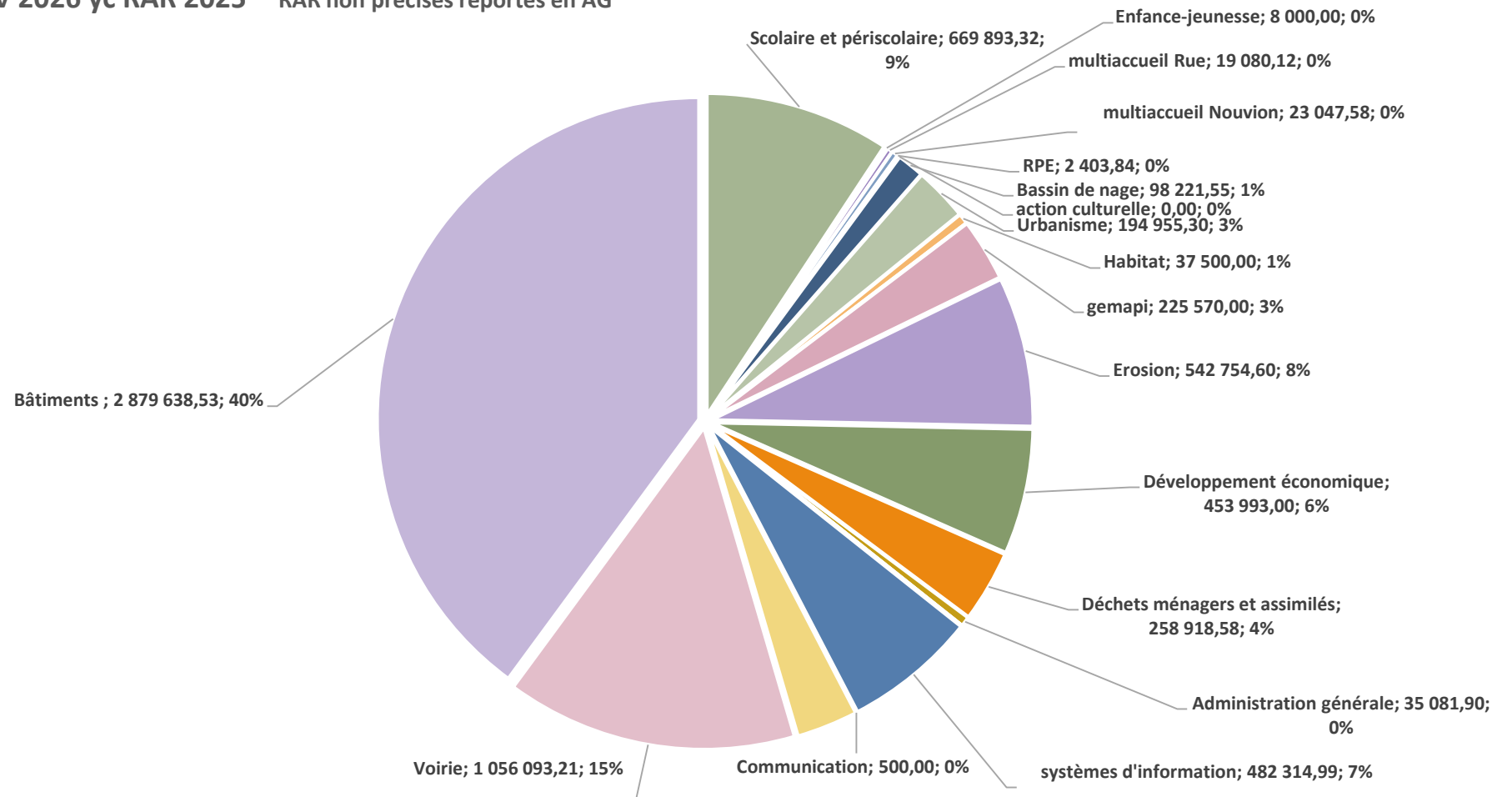
# Débat d'orientation budg

Date de transmission de l'acte: 16/02/2026  
Date de reception de l'AR: 16/02/2026  
080-200070936-DE\_2026\_002-DE  
A G E D I

PUNTHIEU  
MARQUENTERRE

## La demande budgétaire 2026

DR INV 2026 yc RAR 2025 \* RAR non précisés reportés en AG

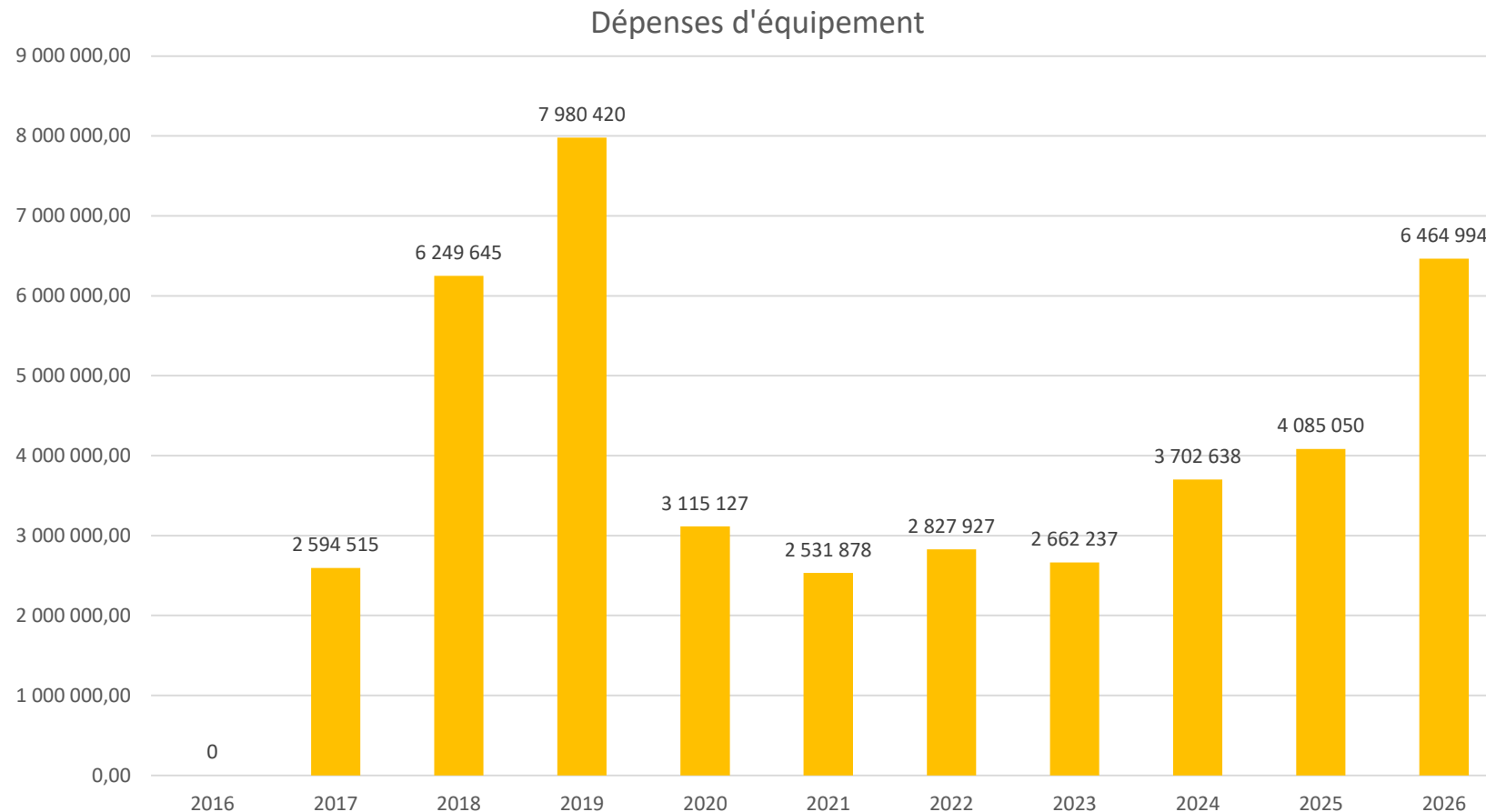


# Débat d'orientation budg

Date de transmission de l'acte: 16/02/2026  
Date de reception de l'AR: 16/02/2026  
080-200070936-DE\_2026\_002-DE  
A G E D I

PONTHIEU  
MARQUENTERRE

## La demande budgétaire 2026 : Les dépenses d'équipement



## Les actions possibles pour conforter la CAF :

- **Actions sur les DRF : Maîtriser les gros postes de DRF nettes: Scolaire, bâtiments, voirie, tourisme, déchets**
  - Sur le long terme : Développer les investissements générateurs d'économies dans la gestion du patrimoine: Sectorisation et rationalisation du parc bâtementaire, Gestion connectée pour la maîtrise des fluides...
  - Rationaliser des usages et adopter des comportements vertueux (compostage, réforme des tournées OM; adaptation de la forme de la commande publique aux enjeux : Marché de performance déchets);
  - Réfléchir à l'internalisation ou externalisation de certaines prestations de services pour faire des économies de gestion et développer l'emploi local sur des secteurs insuffisamment concurrentiels (cuisine centrale, MARPA ? ...).
  - Revisiter et stabiliser la compétence voirie au regard du déséquilibre initial de charges et de son poids sur la section de fonctionnement : Redéfinir l'Intérêt Communautaire.
  - Renforcer le suivi administratif des engagements externalisés (syndicats mixtes et autres partenaires) et veiller à leur lissage budgétaire (APCP / AECP).
  - Renforcer le contrôle de gestion des « satellites » pour prévenir toute dérive financière

## Les actions possibles pour conforter la CAF :

### ▪ Actions sur les RRF :

- Pratiquer un coût objectivé des prestations de service dans toute la sphère financière communautaire et para-communautaire : (Petite enfance, enfance, CIAS, MARPA, OT...) et ajuster les tarifs chaque année
- Veiller au maintien des équilibres des services bénéficiant de recettes fiscales affectées: Déchets (TEOM et redevance spéciale), Gemapi (taxe Gemapi), promotion touristique (taxe de séjour).
- Développer l'analyse fiscale pour optimiser les recettes (bases minimales de CFE en 2025)

### ▪ Autres actions :

- Développer la prospective pluriannuelle = PPI = transposition programmatique du projet de territoire
- Mettre en œuvre APCP et AECF (en cours)

# Merci pour votre attention



Communauté  
de Communes

**PONTHIEU  
MARQUENTERRE**